

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2023/029**

SEANCE DU 5 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 17	Présents :
Présents : 15	Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie, PRADEAU Carine, ROYERE Julie, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
Représentés : 1	MM. COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel,
Votants : 16	MARGOT Manuel, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE Joël, SCAFONE Dominique
Abst. : 0	Excusés :
Exprimés : 16	Mme LEGRAND Coline
Oui : 16	M. AUMEUNIER Sébastien
Non : 0	Pouvoirs :
	M. AUMEUNIER Sébastien a donné pouvoir à M. LAROCHE Michel
	Assiste à la séance du Conseil municipal :
	Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales
	Secrétaire de séance : M. SCAFONE Dominique

OBJET : Vente d'un bien situé rue du relais à Saint Dizier Leyrenne

Le bien est situé sur les parcelles AB428 et AB430 (Maisons) et AB432 (terrain de 363m²).

Deux agences, Vert et Bleu Immobilier (Bourganeuf) et SAFTI (Masbaraud Mérignat) ont procédé à une visite du site et donné une estimation financière :

- 1) Entre 32 554 € et 34 223 €.
- 2) Entre 40 000 € et 50 000 €.

Le 3 août 2022, les membres du Conseil municipal, par la délibération n° 2022.058, avaient fixé le prix de vente à 45 000 €.

Plusieurs visites ont eu lieu sans pour autant trouver acquéreur et les agences en charge de la vente demandent s'il est possible de baisser le prix de vente.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Les membres du Conseil municipal :

- Fixent le prix de vente à 40 000 € (quarante mille).
- Autorisent Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE

Le secrétaire de séance, Dominique SCAFONE

Certifié exécutoire la présente à la date du 7 avril 2023

Transmise le 7 avril 2023

Affichée le 7 avril 2023